Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

ÉVALUATION DE COMPÉTENCE C6 : MOBILISER DES QUESTIONNEMENTS ET DES SITUATIONS-PROBLÈMES À CARACTÈRE ÉDUCATIF

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Les modalités de durée et de coefficient sont à fixer par l'établissement certificateur.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION ÉDUCATIVE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : COLLÈGE PUBLIC FICTIF DES AMANDIERS, AGGLOMÉRATION DE GRENOBLE

Cadre de l'évaluation : le bloc RNCP38185BC06 porte sur la description et l'analyse de faits et de situations éducatives, la mobilisation de concepts issus de plusieurs approches et l'adoption d'une posture distanciée et critique. La fiche nationale ne fixe pas de sujet commun, de durée ni de coefficient pour une épreuve C6 : ces modalités relèvent de l'établissement certificateur. Les indications de durée et de coefficient figurant sur ce sujet sont donc des paramètres de conception à valider localement.

Vous êtes chargé d'analyser une situation-problème concernant l'assiduité et la participation d'élèves de cinquième au collège des Amandiers. Les documents du dossier sont construits pour cette étude de cas. Ils ne constituent pas des données nationales. Vous devez distinguer les faits observés, les interprétations et les hypothèses, mobiliser plusieurs éclairages disciplinaires et proposer des pistes d'action prudentes, discutables et évaluables.

Les calculs demandés peuvent être réalisés à partir des données fournies. Toute conclusion doit préciser ses limites, notamment lorsque les données ne permettent pas d'établir un lien de causalité.

Partie 1 : Décrire la situation et la replacer dans ses contextes (5 points)

Description du fait éducatif, contextualisation et distinction entre faits et interprétations

À partir des documents DT 1 et DT 2, rédigez une description organisée de la situation. Appuyez-vous sur des éléments vérifiables du dossier et prenez en compte les contextes institutionnel, territorial, social et scolaire. Le schéma de DT 1 présente des espaces fonctionnels et ne constitue pas un plan d'architecture.

Repères de contexte institutionnel et scolaire

Élément	Donnée disponible
Niveau concerné	Deux classes de cinquième, 24 élèves au total
Période observée	Six semaines avant et six semaines après le lancement d'un accueil matinal renforcé
Problème signalé	Retards et absences ponctuelles, avec une participation orale jugée inégale par l'équipe
Acteurs concernés	Élèves, familles, enseignants, conseiller principal d'éducation, assistant d'éducation, infirmière scolaire

Synthèse des informations fournies dans le dossier DT 1.

1.1 (2 points) Décrivez le fait éducatif étudié en distinguant au moins quatre faits issus des documents de deux interprétations possibles. Pour chaque interprétation, indiquez ce qui, dans le dossier, permet de la formuler sans la présenter comme une certitude.

1.2 (1,5 point) Présentez deux éléments de contexte institutionnel ou territorial susceptibles d'éclairer la situation. Pour chacun, expliquez en quoi il constitue un élément de contexte et non une cause démontrée des absences ou de la participation inégale.

1.3 (1,5 point) En vous aidant du schéma de DT 1, relevez deux caractéristiques de l'organisation des espaces ou des temps scolaires susceptibles d'influencer les interactions. Formulez ces éléments comme des hypothèses à vérifier, sans attribuer une intention aux élèves ou aux personnels.

Partie 2 : Analyser les données et mobiliser des approches disciplinaires (5 points)

Analyse quantitative et éclairage conceptuel pluriel

Le DT 2 présente des comptages d'absences pour deux groupes constitués selon les modalités indiquées dans le document. Un demi-jour est comptabilisé comme absent lorsque l'élève est absent sur le créneau considéré. Un taux de présence se calcule ainsi : $\text{taux de présence} = \frac{\text{demi-journées prévues} - \text{demi-journées d'absence}}{\text{demi-journées prévues}} \times 100$.

Données quantitatives à exploiter

Groupe	Effectif	Demi-journées prévues avant	Absences avant	Demi-journées prévues après	Absences après
Groupe A : accueil matinal renforcé proposé	12	360	50	360	30
Groupe B : fonctionnement habituel	12	360	46	360	42
Ensemble	24	720	96	720	72

Données fictives établies pour l'étude de cas, détaillées dans DT 2.

2.1 (2 points) Calculez, pour l'ensemble des 24 élèves, le taux de présence avant et après le lancement de l'accueil matinal renforcé. Présentez les étapes de calcul, les résultats arrondis au dixième de pourcentage et l'évolution en points de pourcentage.

2.2 (1,5 point) Calculez les taux de présence avant et après pour chacun des groupes A et B, puis comparez leurs évolutions en points de pourcentage. Inscrivez les résultats dans le DR 1.

2.3 (1,5 point) Proposez une lecture sociologique et une lecture psychologique possibles de la situation. Pour chacune, nommez un concept pertinent, reliez-le à un élément précis du dossier et indiquez une limite de cette interprétation.

Partie 3 : Construire un diagnostic argumenté et problématisé (6 points)

Mise en relation des données, des interactions et des concepts

Les extraits d'entretien et d'observation figurent dans DT 3. Ils sont anonymisés et limités à cette étude de cas. Les propos rapportés sont des matériaux à interpréter, et non des preuves générales sur les élèves ou les familles.

Extraits de matériaux qualitatifs

Source	Extrait
Élève, entretien individuel	« Quand j'arrive après la sonnerie, je n'ose pas entrer tout de suite. J'attends parfois qu'un adulte vienne me chercher. »
Parent, échange téléphonique	« Certains matins, le trajet dépend de l'horaire de travail. Je ne savais pas que l'accueil ouvrait plus tôt. »
Enseignante, entretien	« Les élèves présents au début du cours répondent davantage, mais je ne sais pas si c'est lié à l'accueil ou au déroulement de la séance. »
Observation, deux séances	Lors de la première séance, trois élèves prennent la parole spontanément; lors de la seconde, sept élèves prennent la parole après un temps d'échange en binômes.

Extraits fictifs recueillis dans le cadre de l'étude de cas et reproduits dans DT 3.

3.1 (2 points) Formulez une question de recherche éducative précise à partir du dossier. Elle doit délimiter la population ou la situation étudiée, porter sur un phénomène observable et éviter de présupposer une cause.

3.2 (2 points) Rédigez un diagnostic argumenté en mettant en relation au moins trois matériaux provenant de deux types de sources différents et deux approches disciplinaires. Distinguez explicitement les constats, les interprétations et les hypothèses.

3.3 (2 points) Présentez deux limites des données disponibles et proposez, pour chacune, une méthode de recueil complémentaire adaptée. Précisez ce que cette méthode permettrait d'observer ou de comprendre, ainsi qu'une précaution relative à la confidentialité ou au consentement.

Partie 4 : Proposer une réponse éducative et en prévoir l'évaluation (4 points)

Posture critique, action éducative et indicateurs de suivi

Une proposition d'action doit rester proportionnée aux constats, prendre en compte les acteurs concernés et ne pas transformer une association observée en causalité établie. Le DT 1 précise les ressources actuellement disponibles.

Ressources disponibles pour une action limitée dans le temps

Ressource	Disponibilité
Accueil matinal	Quatre matins par semaine, assuré par un assistant d'éducation
Temps de concertation	Une réunion de 30 minutes par mois entre le conseiller principal d'éducation et les représentants des équipes concernées
Dialogue avec les familles	Contact possible par téléphone ou par l'intermédiaire du carnet numérique
Suivi de la participation	Comptage anonyme des prises de parole possible sur un échantillon de séances

Informations fournies dans DT 1.

4.1 (2 points) Proposez une action éducative réalisable pendant six semaines avec les ressources indiquées. Précisez l'objectif, les acteurs associés, les modalités de mise en œuvre et une mesure de vigilance permettant d'éviter la stigmatisation des élèves ou des familles.

4.2 (2 points) Définissez deux indicateurs d'évaluation complémentaires, dont un indicateur quantitatif et un indicateur qualitatif. Pour chacun, indiquez la méthode de recueil, la période de comparaison et une limite d'interprétation. Concluez en précisant pourquoi une évolution favorable ne suffirait pas, à elle seule, à établir que l'action en est la cause.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CONTEXTE INSTITUTIONNEL, RESSOURCES ET SCHÉMA FONCTIONNEL DES ESPACES

Le collège public fictif des Amandiers accueille 480 élèves. Le secteur comprend des zones résidentielles et des communes périphériques; les déplacements vers l'établissement s'effectuent à pied, en transport scolaire ou par véhicule familial. Ces éléments décrivent le contexte et ne permettent pas, à eux seuls, d'expliquer les absences individuelles.

Deux classes de cinquième, soit 24 élèves, sont concernées par l'étude. L'équipe signale des retards et des absences ponctuelles ainsi qu'une participation orale inégale. Depuis le début de la seconde période d'observation, un accueil matinal renforcé est proposé quatre jours par semaine. Le groupe A est constitué d'élèves dont les familles ont accepté une proposition de suivi; le groupe B poursuit le fonctionnement habituel. Les groupes n'ont pas été constitués par tirage au sort.

Les espaces représentés ci-dessous indiquent des fonctions et des voisinages généraux. Ils ne sont pas à l'échelle. Les règles applicables sont celles de l'établissement et du cadre institutionnel de l'Éducation nationale; aucune norme de construction ou procédure technique n'est nécessaire pour répondre aux questions de cette évaluation.

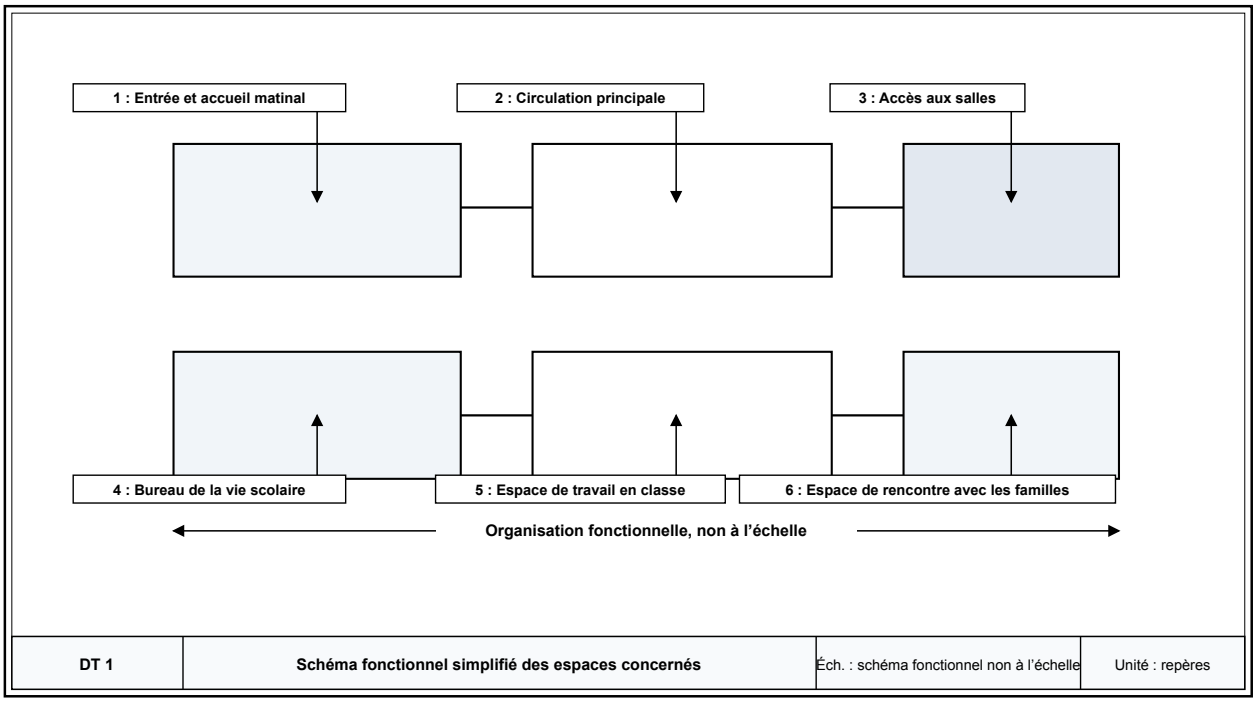


Schéma non à l'échelle. Les positions représentent des relations fonctionnelles, non des distances mesurées.

Ressources et contraintes de l'établissement

Élément	Description
Accueil renforcé	Quatre matins par semaine; présence d'un assistant d'éducation
Concertation	30 minutes par mois entre le conseiller principal d'éducation et les représentants des équipes concernées
Communication	Téléphone ou carnet numérique; accès et usages de ces moyens variables selon les familles
Suivi de la participation	Comptage anonyme des prises de parole possible sur un échantillon de séances

Informations disponibles au début de l'étude de cas.

DT 2 : COMPTAGES D'ABSENCES ET MODALITÉS DE CONSTITUTION DES GROUPES

Les données couvrent six semaines avant et six semaines après la mise en place de l'accueil matinal renforcé. Chaque élève représente 30 demi-journées prévues par période. Les effectifs sont de 12 élèves dans le groupe A et de 12 élèves dans le groupe B.

Le groupe A comprend les élèves dont les familles ont accepté la proposition de suivi. Le groupe B comprend les autres élèves des deux classes. Les groupes peuvent différer par des caractéristiques non recueillies ici. Les données sont des comptages agrégés; elles ne renseignent ni les motifs individuels des absences ni la participation orale de chaque élève.

Formules utilisables : $\text{taux de présence} = \frac{N-A}{N} \times 100$, où N est le nombre de demi-journées prévues et A le nombre de demi-journées d'absence; $\text{évolution en points} = \text{taux après} - \text{taux avant}$.

Données d'assiduité par période

Groupe	Effectif	Demi-journées prévues avant	Absences avant	Demi-journées prévues après	Absences après
A : accueil matinal renforcé proposé	12	360	50	360	30
B : fonctionnement habituel	12	360	46	360	42
Ensemble	24	720	96	720	72

Données fictives agrégées pour les besoins de l'étude de cas.

Éléments de méthode à prendre en compte

Élément	Information
Durée des périodes	Six semaines avant et six semaines après
Constitution des groupes	Acceptation familiale de la proposition de suivi; absence de tirage au sort
Données individuelles	Non fournies
Autres changements possibles	Informations non recueillies dans le dossier

Informations nécessaires à l'interprétation des comparaisons.

DT 3 : EXTRAITS D'ENTRETIEN ET OBSERVATIONS DE CLASSE

Les extraits ci-dessous ont été construits pour cette étude de cas. Ils permettent de s'exercer à confronter des points de vue, mais ne représentent pas l'ensemble des élèves, des familles ou des professionnels. Les observations de prise de parole concernent deux séances seulement; les conditions de séance ne sont pas identiques.

Repères conceptuels mobilisables : une approche sociologique peut interroger les ressources, les contraintes et les normes sociales liées à la scolarité; une approche psychologique peut examiner le vécu, le sentiment de sécurité, les émotions ou les processus d'engagement; une approche interactionniste s'intéresse aux échanges, aux attentes réciproques et aux situations concrètes d'interaction. Ces repères ne remplacent pas l'argumentation à partir des données.

Corpus qualitatif disponible

Type de matériau	Extrait ou relevé	Limite immédiate
Entretien avec un élève	« Quand j'arrive après la sonnerie, je n'ose pas entrer tout de suite. J'attends parfois qu'un adulte vienne me chercher. »	Un seul propos d'élève reproduit
Échange avec un parent	« Certains matins, le trajet dépend de l'horaire de travail. Je ne savais pas que l'accueil ouvrait plus tôt. »	Un seul échange; informations déclaratives
Entretien avec une enseignante	« Les élèves présents au début du cours répondent davantage, mais je ne sais pas si c'est lié à l'accueil ou au déroulement de la séance. »	Point de vue professionnel individuel
Observation de deux séances	Première séance : trois prises de parole spontanées. Seconde séance : sept prises de parole après un échange en binômes.	Deux séances seulement; déroulements différents

Extraits anonymisés et observations limitées à l'étude de cas.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : calcul des taux de présence, question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases indiquées par « ... ». Inscrivez les calculs essentiels et arrondissez les taux au dixième de pourcentage. Présentez l'évolution en points de pourcentage.

Tableau de calcul des taux de présence

Groupe	Taux de présence avant	Taux de présence après	Évolution en points de pourcentage
A : accueil matinal renforcé proposé			
B : fonctionnement habituel			
Ensemble des élèves			

À compléter à partir des données de DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse : trame de diagnostic et d'évaluation, questions 3.2 et 4.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez la trame en indiquant des éléments précis du dossier. Une hypothèse doit être formulée comme une proposition à vérifier et non comme un fait établi.

Trame de mise en relation des données

Élément du dossier	Type de donnée ou source	Interprétation ou concept mobilisé	Limite ou vérification nécessaire
.....			
.....			
.....			

À compléter par le candidat à partir des documents DT 1 à DT 3.

Plan de suivi de l'action proposée

Indicateur	Méthode et période de recueil	Limite d'interprétation
Indicateur quantitatif : ...		
Indicateur qualitatif : ...		

À compléter : distinguer indicateur, méthode de recueil et limite.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.